

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1046
15 septembre 2006

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUARANTE-SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le vendredi 15 septembre 2006, à 15 h 5

Président: M. Anton PINTER (Slovaquie)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 1046^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Les délégations des États dont le nom suit sont inscrites sur la liste des orateurs pour cet après-midi: Finlande, au nom de l'Union européenne, Pérou, Algérie, Maroc, Colombie, Inde, États-Unis d'Amérique, Afrique du Sud, Sénégal, France et Chili.

En lui présentant mes excuses pour ne pas l'avoir laissé achever sa déclaration lors de la séance plénière de ce matin, je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Finlande, M. Kari Kahiluoto, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne.

M. KAHILUOTO (Finlande) (traduit de l'anglais): Je prends la parole au nom de l'Union européenne. La Bulgarie et la Roumanie, pays adhérents, s'associent à cette déclaration. Je tiens à vous féliciter pour le travail extrêmement important que vous avez accompli à la présidence de la Conférence du désarmement, et je puis vous assurer de notre soutien total.

Depuis une dizaine d'années, l'absence d'analyse commune des menaces et des problèmes qui entravent le maintien de la paix et de la sécurité internationales a empêché la Conférence du désarmement d'avancer et de mener des travaux de fond et des négociations.

Cette année a marqué un tournant manifeste par rapport aux années précédentes, avec le nouvel élan imprimé à la Conférence grâce à l'initiative novatrice des six pays qui en ont assuré la présidence, à savoir la Pologne, la République de Corée, la Roumanie, la Fédération de Russie, le Sénégal et votre pays, Monsieur le Président, la Slovaquie. L'Union européenne se réjouit des nouveaux progrès encourageants marqués cette année, à savoir l'accord sur un programme d'activités, la tenue de débats ciblés et structurés, l'action louable menée par les collaborateurs de la présidence, ainsi que les propositions soumises en vue de futurs travaux de la Conférence. La qualité des activités de la Conférence s'en est trouvée considérablement améliorée. Nous avons également apprécié les encouragements que le Secrétaire général de l'ONU a prodigués à la Conférence cette année, et le nouveau souffle qu'il a donné par sa présence.

L'Union européenne se félicite des débats ciblés et structurés tenus cette année, qu'elle juge importants et auxquels elle a activement participé, faisant des déclarations à plusieurs reprises. Nous souhaitons que les préoccupations de tous soient examinées quant au fond et de manière concrète. Nous sommes convaincus que, pour accomplir des progrès, il est préférable d'établir des priorités tout en ménageant un examen juste et rationnel des préoccupations de tous.

Parallèlement, l'Union européenne admet que certaines questions se prêteraient mieux que d'autres à des négociations. Elle ne manquera pas de soutenir véritablement toutes les initiatives prises qui visent à rendre à la Conférence son rang d'instance importante et centrale au sein des instances internationales sur lesquelles nous comptons tous.

Monsieur le Président, vous avez accompli un travail méritoire sur le rapport de cette année, et nous vous en remercions. L'Union européenne aurait apprécié d'y trouver des éléments plus ouverts sur l'avenir, mais a renoncé à insister sur quelque libellé que ce soit, prenant ainsi en compte les vues exprimées par l'ensemble des membres de la Conférence. Nous avons pu donner notre accord pour l'adoption du rapport.

(M. Kahiluoto, Finlande)

Permettez-moi également de rappeler l'attachement de l'Union européenne au suivi du processus d'élargissement de la Conférence, en particulier pour ce qui est des États membres de l'Union qui ne sont pas encore membres de la Conférence, ainsi que des pays candidats qui ont présenté à la Conférence une demande d'admission.

Enfin, l'Union européenne invite et encourage les Présidents de la session de 2007 à faire en sorte que la Conférence, tirant pleinement parti des progrès accomplis cette année, poursuive sur sa lancée. Nous espérons que, l'année prochaine, la Conférence s'efforcera d'améliorer la qualité de ses travaux, afin de saisir la chance qui s'offre à elle d'entamer à nouveau des négociations.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de Finlande pour sa déclaration et pour ses paroles aimables à l'égard de la présidence et des six Présidents de cette année. Je donne maintenant la parole au représentant du Pérou, M. Diego Beleván.

M. BELEVÁN (Pérou) (traduit de l'espagnol): Après l'adoption du document considéré, ma délégation, qui doute sérieusement que l'on puisse vraiment parler d'un rapport de la Conférence sur les travaux de sa session de 2006, souhaite faire quelques commentaires à son sujet. Nous estimons en effet que ce document ne décrit pas les particularités et les circonstances d'un événement ou d'une question, mais consiste essentiellement, si l'on résume le rapport en quelques mots, à dire que nous nous sommes réunis tout au long de l'année. Bien évidemment, les délégations qui se contentent du résultat obtenu – et chacun sait quel rôle il a joué ces dernières semaines – objecteront ceci: tous ceux qui sont véritablement intéressés – je doute qu'ils soient nombreux actuellement – peuvent toujours se reporter aux comptes rendus de nos séances pour se faire une véritable idée de ce qui s'est passé cette année.

Ma délégation a la fâcheuse impression que la Conférence a adopté – à l'issue de négociations qui l'ont vidé de tout sens à force d'être modifié et retravaillé – un document qui n'était probablement souhaité que par quelques délégations depuis le début des séances plénières informelles, pour reprendre le Règlement intérieur tant malmené de la Conférence concernant l'adoption du rapport. Ce document stérile et creux est l'aboutissement d'une semaine de négociations (sort qui, ironiquement, attend la Conférence du désarmement). Cela fait maintenant dix ans que nous ne parvenons pas à entamer des négociations sur les questions de fond et, pourtant, nous puisons dans les précieuses ressources du système des Nations Unies pour consacrer 12 séances informelles (je les ai comptées, Monsieur le Président, parce qu'elles ont retenu mon attention) à la négociation d'un document dont la version finale est dénuée de tout intérêt. J'aimerais préciser que ma délégation n'a accepté le document que parce qu'elle n'est pas prête à assumer un coût que devraient prendre en charge les habiles manipulateurs de notre règlement intérieur. Elle n'est pas davantage prête à assumer le coût de la non-adoption d'un rapport sur les travaux de la session de 2006 en raison des multiples conséquences que cela aurait – comme vous l'avez très bien dit – pour l'avenir de la Conférence. En tout état de cause, nous souhaitons dire clairement qu'à notre avis cela ne constituera nullement un précédent (mot dont le sens a été souvent détourné afin de bloquer tout progrès). C'était peut-être là le souhait de quelques-uns, mais ça n'a certainement jamais été l'objectif du Pérou lorsqu'il participait aux travaux de la Conférence. Mon pays est fermement convaincu que, lorsque les États sont de bonne foi, il est possible de parvenir à des accords ayant des retombées constructives.

(M. Beleván, Pérou)

La situation actuelle est vraiment regrettable. Des efforts inlassables – je répète, inlassables – ont été déployés par les six Présidents de 2006, auxquels je rends une fois encore hommage, publiquement et de façon officielle, et la majorité des délégations ont attesté leur bonne foi en prenant une part constructive aux propositions intéressantes et aux mécanismes (j’emploie délibérément ici le terme «mécanismes», en dépit du document absurde que nous venons d’adopter) qu’ils – les six Présidents – ont envisagés en début d’année, en particulier la désignation de collaborateurs de la présidence avec l’accord tacite, je tiens à le rappeler, de l’ensemble des membres de la Conférence. Malheureusement il n’en sera pas fait mention dans le document, et le rapport préliminaire pertinent que les Présidents ont soumis ne sera même pas annexé au document, puisqu’il n’a pas été distribué officiellement. Les collaborateurs de la présidence ont été chargés d’étudier l’ordre du jour – dépassé, pour certains, adaptable en fonction de l’évolution de la situation, pour d’autres, tout comme nos méthodes de travail; nous voyons d’ailleurs que le calendrier des activités établi sur la base de ce même ordre du jour et les débats thématiques structurés, qualifiés dans le document d’idées inattendues ou saugrenues, méritent d’être étudiés attentivement.

Comme je le disais, il est regrettable que nous ayons adopté un document qui est encore plus terne que les années précédentes – en employant le mot «terne», je reprends le qualificatif employé hier par une autre délégation lors de la séance plénière informelle au cours de laquelle nous avons adopté le texte du rapport. En outre, le document manque de rendre hommage au Secrétaire général, qui nous a honorés et encouragés par sa présence, et ne présente aucune analyse de son message. Il ne fait pas non plus mention des documents intéressants présentés tout au long de l’année par différents États membres de la Conférence, portant sur un vaste éventail de questions, en rapport avec l’objectif premier de la Conférence, à savoir le désarmement. Autrement dit, plus les efforts déployés sont importants, plus le résultat est maigre. L’an prochain, si nous continuons ainsi, grâce à ce pouvoir magique de déformer la réalité que certaines délégations semblent détenir, nous parviendrons peut-être à établir un document où nous recensons un certain nombre d’événements qui ne se sont jamais produits et franchirons ainsi le seuil de ce monde merveilleux que l’Ambassadeur de Roumanie évoquait il y a quelques mois.

Toutefois, malgré l’acharnement de certains à nous décourager, ma délégation continuera de coopérer avec les délégations de bonne volonté dans la recherche de solutions, afin que cette instance noble quoique mal en point qui est la nôtre puisse de nouveau assumer le rôle qui lui a été dévolu par l’article premier de son règlement intérieur, à savoir fonctionner comme un organe de négociation sur le désarmement.

Ma délégation vous est profondément reconnaissante, Monsieur le Président, et elle souhaite, à travers vous, remercier tous les membres de la délégation slovaque, ainsi que le secrétariat, pour les efforts que vous avez inlassablement déployés en vue d’obtenir l’adoption d’un rapport qui aurait véritablement reflété l’esprit de ce que nous avons accompli en 2006, c’est-à-dire le document de travail contenant la première version du projet de rapport (CD/WP.543). J’en profite également pour remercier les cinq autres délégations – celles de la Pologne, de la République de Corée, de la Roumanie, de la Fédération de Russie et du Sénégal –, qui ont édifié avec vous cette plate-forme novatrice, ce mécanisme nouveau connu sous le nom

(M. Beleván, Pérou)

d'initiative des six Présidents. Nous espérons qu'elle servira d'exemple aux futurs présidents de la Conférence et leur montrera la voie à suivre.

Enfin, Monsieur le Président, j'aimerais saisir cette occasion pour souhaiter à MM. Camara et Rivasseau un plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Pérou pour sa déclaration et pour ses paroles aimables à l'égard de la présidence, du secrétariat et, bien évidemment, des six Présidents. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie, M. Hamza Khelif.

M. KHELIF (Algérie): Quand j'ai demandé au secrétariat d'inscrire le nom de la délégation algérienne sur la liste des orateurs, c'était pour pouvoir réaffirmer la position de l'Algérie sur certaines questions dans la perspective de l'adoption d'un rapport de fond. Comme nous nous retrouverons avec un simple rapport de procédure, la situation est maintenant différente. Puisque l'occasion m'en est offerte, Monsieur le Président, je vais dire quelques mots.

Il est fort dommageable que la Conférence n'arrive toujours pas à relancer ses travaux et que les deux seuls documents que la Conférence parvienne à adopter soient un ordre du jour en début d'année et un rapport factuel en fin d'année, dans lequel elle se contente de dire qu'il n'y a pas consensus et que des débats se sont tenus sur l'ensemble des points.

(L'orateur poursuit en arabe.)

Lorsque nous avons entamé nos travaux en 2006, conformément au calendrier proposé par les six Présidents, nous avons pour but d'amorcer des débats sur tous les points de l'ordre du jour, des débats sérieux qui se dérouleraient dans un climat de confiance, avec la perspective de recenser les points sur lesquels nous pouvions obtenir un consensus et adopter ainsi un programme de travail. Toutefois, une année complète de débats et de travaux s'est écoulée, et à la lumière des échanges houleux concernant le rapport annuel, nous pouvons tirer les conclusions suivantes.

Tout d'abord, ces débats nous ont montré que nous ne saurions entamer quelques négociations que ce soient sans adopter une démarche équilibrée et englobante, qui tienne compte des intérêts de tous les groupes d'États au sein de la Conférence et hors de la Conférence. Il faut pour cela mener des discussions sérieuses et ouvertes, et non se contenter d'échanger des accusations.

Ensuite, le problème majeur est l'ordre du jour de la Conférence. J'aimerais ici réitérer certaines réflexions dont j'ai fait part à la Conférence hier. De l'avis de la délégation algérienne, l'ordre du jour sous sa forme actuelle pourrait nous permettre d'aborder n'importe quelle question relevant de la compétence de la Conférence du désarmement. L'élargissement du débat et l'ajout de nouveaux points ne feront que susciter de nouvelles propositions et contre-propositions et empirer la situation.

Si toute délégation est libre de faire connaître son point de vue sur n'importe quelle question, il nous faut faire preuve de prudence: si nous consignons dans des documents de travail

(M. Khelif, Algérie)

de la Conférence tous nos points de vue et toutes nos préoccupations, ces documents formeront comme une mosaïque, dont certains éléments seront utiles aux travaux de la Conférence et d'autres ne le seront aucunement. Comme nous l'avons déjà dit et répété, les questions relatives au terrorisme sont importantes mais ne sont pas du ressort de la Conférence. Cela vaut également pour les questions de droit international humanitaire. Ce n'est pas le lieu voulu pour en débattre, et nous espérons qu'à l'avenir les délégations s'en tiendront à l'ordre du jour et au mandat de la Conférence, sinon l'une ou l'autre d'entre elles risque de proposer n'importe quelle question ne relevant pas du mandat de la Conférence et aussi de présenter des documents de travail s'y rapportant. Comme l'a très bien dit Darwin,

(L'orateur reprend en français.)

«Tout organe qui n'est pas utilisé s'atrophie.». J'ajouterai que tout organe atrophié perd toute utilité.

(L'orateur reprend en arabe.)

Nous espérons que tel n'est pas le sort réservé à la Conférence du désarmement. Nous espérons que vous, Monsieur le Président, et les présidents entrants feront tout leur possible pour parvenir à un consensus sur un programme de travail qui satisfasse chacun, et nous vous assurons de notre soutien sans réserve. Bien sûr, nous ne partons pas de rien: un certain nombre de propositions et de suggestions ont été présentées, la plus importante étant celle des cinq Ambassadeurs qui, il est vrai, n'emporte pas l'adhésion de tous, certains estimant en effet qu'elle manque d'ambition. Ma délégation est de cet avis. D'autres pensent qu'elle est par trop ambitieuse et irréaliste. Cette proposition – et je ne dis pas cela parce que l'Algérie en est l'un des artisans, mais bien parce que cela est vrai – est toutefois la plus réaliste qui ait été présentée jusqu'ici. Nous ne devrions pas considérer le verre comme étant à moitié vide: il est à moitié plein. Nous invitons une fois encore toutes les délégations qui ont des réserves sur la proposition des cinq Ambassadeurs ou qui la jugent inappropriée à suggérer des modifications. Si nous adoptons une telle démarche, nous trouverons une issue pour la Conférence. Dans le cas contraire, je ne vois aucun moyen de nous sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Algérie pour sa déclaration et donne maintenant la parole à M. Benjaber, représentant du Maroc.

M. BENJABER (Maroc): «Qu'il me soit permis de formuler un vœu personnel: au lieu de remettre cinq ans plus tard mes souliers dans mes propres empreintes, au lieu de refaire les pauvres interventions que je prononçais ici-même en 1998 aux côtés de mon représentant permanent adjoint et d'en trouver à mon grand dam le texte largement encore pertinent, je souhaite que s'ouvrent les fenêtres de cette salle sur le vent des tempêtes à venir et que nous nous préparions à y répondre utilement. Car les réponses aux menaces nouvelles ne peuvent émerger que collectivement. Alors, alors seulement, nous sortirons de l'impasse.». Les mots que je viens de prononcer ne sont pas les miens, ce sont ceux de M. François Rivasseau, Ambassadeur et représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement, extraits de la première déclaration qu'il a faite ici en séance plénière, le 4 septembre 2003. Aujourd'hui, alors que M. Rivasseau nous quitte pour de nouveaux horizons, que nous lui souhaitons plus prometteurs, ses propos sont, à l'évidence, toujours d'actualité.

(M. Benjaber, Maroc)

Le bilan de ces neuf dernières années n'invite pas à l'optimisme. La Conférence, qui était parvenue à des compromis historiques pendant la guerre froide, est incapable d'adopter un programme de travail et gaspille un temps précieux à mener des tractations que personne ne comprend. Pourtant, la session de cette année était très prometteuse. Les efforts concertés de nos six Présidents successifs, auxquels je rends ici hommage, nous ont permis d'établir, dans la cohérence et la continuité, un calendrier de débats structurés et approfondis sur tous les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence et, ce faisant, de réaffirmer la pertinence de ce document de référence important. Un véritable élan a semblé émerger au sein de la Conférence, couronné en particulier par la soumission d'un projet de traité visant à interdire la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'un projet de mandat relatif à des négociations sur cette question, ainsi que par la visite du Secrétaire général de l'ONU, qui s'est adressé à notre Conférence pour la première fois en ce XXI^e siècle. Dans un tel contexte, il est assurément décevant que les membres de la Conférence ne soient pas parvenus à adopter un rapport de fond, un échec qui rappelle cruellement la situation inextricable dont nous voudrions tous nous sortir.

Ma délégation ne va pas sombrer dans le fatalisme et se résigner à un tel sort. En ce début de siècle mouvementé, où la paix et la sécurité internationales sont dans l'œil du cyclone, la Conférence du désarmement est appelée à se mettre au diapason des attentes légitimes, tant de l'ensemble de la communauté internationale que de chacun de ses membres. La perception de la responsabilité internationale découlant de notre statut de membre de la Conférence du désarmement a de quoi nous inquiéter tous.

Vingt-sept ans après sa création, la Conférence se trouve à un tournant de son existence. Nous devons revenir aux valeurs fondamentales, en nous attachant aux vertus du dialogue collectif et au multilatéralisme et en réaffirmant le rôle qu'a la Conférence, d'organe multilatéral unique de négociation sur le désarmement. Parallèlement, nous devons chercher à adapter la Conférence aux défis majeurs de notre siècle afin qu'elle puisse répondre, de manière idoine, aux périls inhérents à une conjoncture internationale autant mouvante que mouvementée et chargée de dangers multiples, et faire face aux défis de ce nouveau siècle où la paix et la sécurité internationales n'ont jamais été aussi précaires. C'est une démarche que le Maroc a défendue et continuera de défendre, forte de sa position habituelle, empreinte de modération et d'ouverture, et de sa volonté constante de contribuer à tout ce qui permettra de renforcer la paix et la sécurité internationales.

J'ai commencé mon intervention en citant les propos de l'Ambassadeur de France, qui doit malheureusement nous quitter sous peu. Permettez-moi d'achever ma déclaration en lui adressant, ainsi qu'à S. E. M. Ousmane Camara, un grand homme du continent africain, tous mes vœux de réussite personnelle et professionnelle. Leur départ est une grande perte pour notre Conférence, mais il est certainement un gain appréciable pour d'autres cercles diplomatiques internationaux.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Maroc pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie, M. Rafael Quintero Cubides.

M. QUINTERO CUBIDES (Colombie) (traduit de l'espagnol): Je serai bref, Monsieur le Président. Ma délégation souhaite vous remercier tout particulièrement et, plus généralement, les six Présidents de la session pour les efforts soutenus que vous avez déployés tout au long de l'année, ainsi que pour vos bonnes dispositions, votre esprit d'ouverture et votre volonté de sortir la Conférence de l'impasse plutôt que de trouver des excuses qui, encore et toujours, justifieraient une telle situation.

Nous jugeons lamentable la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, où, du fait des vues courtes des uns et des autres, nous nous bloquons, nous négligeons la réalité et nous nous méfions de notre propre intelligence, qui nous permettrait d'agir si nous consentions à faire un pas de plus dans la bonne direction.

Quant au rapport que nous venons d'adopter aujourd'hui, nous partageons le point de vue exprimé par le Pérou quant à sa teneur et considérons ce texte tout simplement comme une nouvelle pilule amère que nous avalons non sans réticence. La cérémonie de clôture à laquelle nous assistons ce jour ressemble fort à une veillée funèbre de troisième catégorie pour la Conférence du désarmement, et peut-être n'est-ce pas le fruit du hasard si nous nous réunissons non pas dans la grande salle habituelle mais dans une salle si impersonnelle, qui sied mieux à une oraison funèbre.

Personnellement, ma mission à Genève s'achève à la fin de l'année, et je suis envahi par l'amertume d'avoir, quatre années durant, assisté à un gâchis et à la stagnation des négociations, sans qu'aucun nouvel État – et encore moins la société civile – n'ait été admis dans ce cercle très fermé, bref, sans que nous ayons reconnu notre responsabilité et nos erreurs, alors même que le monde court inéluctablement à sa perte.

L'aspect positif de cette expérience est qu'elle m'a permis de côtoyer sous le même toit quantité de personnes brillantes et bienveillantes.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Colombie et donne maintenant la parole au représentant de l'Inde, M. Jayant Prasad.

M. PRASAD (Inde) (traduit de l'anglais): J'aimerais tout d'abord dire quelques mots à l'occasion du départ des Ambassadeurs du Sénégal et de France.

Privés de leur sagacité, nous nous sentirons bien dépourvus l'an prochain. Nous remercions M. Camara qui nous a guidés dans nos travaux pendant la présente session, avec beaucoup d'efficacité et de finesse. Quant à M. Rivasseau, sa contribution au désarmement et à la limitation des armements ne prend pas fin ce jour. Nous comptons sur ses conseils éclairés lors de la Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques, en novembre prochain. Nous leur souhaitons à tous deux de réussir dans les hautes fonctions auxquelles ils sont appelés par leur pays.

Ce n'est pas sans une certaine réticence que je prends la parole à une heure si tardive. Ces derniers jours, Monsieur le Président, vous avez recherché sans relâche le consensus sur un rapport de fond de la Conférence à l'Assemblée générale. Si nous ne disposons pas d'un tel rapport, ce ne sont pas vos efforts qui sont en cause. C'est plutôt la manifestation de notre échec

(M. Prasad, Inde)

collectif. Nos regrets sont d'autant plus grands que nous avons nourri de grands espoirs et étions vraiment très près d'un accord sur l'ensemble du texte du rapport de fond.

Aussi lamentable que cela soit, la cause n'est pas encore perdue. Nous ne devrions pas laisser l'incapacité de la Conférence à traduire cette année dans son rapport ce qui s'est passé à la présente session masquer le fait que nous avons assurément emprunté une nouvelle voie. En grande partie grâce à l'initiative des six Présidents, nous avons tenu des débats structurés sur tous les points de l'ordre du jour de la Conférence. Un certain nombre de propositions conséquentes et concrètes ont été présentées par les délégations, dont celle des États-Unis, qui ont réorienté nos débats et leur ont imprimé un nouvel élan. De même, la participation d'experts à nos échanges a nourri notre compréhension des questions à l'examen. Cela a aussi été l'occasion pour les États membres de la Conférence de prouver qu'ils étaient résolus à entreprendre des travaux de fond.

La session de 2007 marquera un nouveau départ. Elle nous offrira une nouvelle chance de concentrer nos efforts en vue de nous entendre sur un programme de travail et d'entamer des travaux de fond de la Conférence. Nous sommes heureux et honorés que l'Afrique du Sud assume la première présidence de la session de 2007: elle a joué un rôle exceptionnel dans le domaine du désarmement et a toutes les qualités voulues pour diriger nos travaux.

Nous espérons, Monsieur le Président, que vos propres efforts, joints à ceux de la délégation sud-africaine, nous rapprocheront de notre objectif commun qui est de sortir la Conférence de l'impasse et de la rétablir dans sa vocation première.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de l'Inde pour sa déclaration et donne maintenant la parole à la représentante des États-Unis d'Amérique, M^{me} Christina Rocca.

M^{me} ROCCA (États-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais): J'aimerais tout d'abord souhaiter à MM. Rivasseau et Camara de réussir dans leurs nouvelles fonctions, et leur dire combien je regrette personnellement d'être privée désormais de l'occasion de travailler avec eux. Je leur adresse à tous deux mes meilleurs vœux.

J'aimerais également vous remercier et vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'énergie que vous avez déployée afin d'amener la Conférence à adopter un rapport final, et nous nous félicitons effectivement d'avoir réussi à obtenir un rapport final. Je souhaite m'associer à la déclaration de la délégation péruvienne et aux observations qui ont été faites dans le même sens par d'autres représentants ici-même, aujourd'hui. Je ne peux manquer de signaler qu'une délégation a fait à elle seule échec à l'entente sur un rapport de fond. Pour marquer des points sur le plan politique, sans que cela ait un lien quelconque avec les travaux de la Conférence, cette délégation a tenté d'envenimer le climat favorable qui avait été instauré cette année avec les débats pléniers ciblés tenus à l'initiative des six Présidents.

Nous savons tous que cette Conférence n'est pas un organe universel tel que l'Assemblée générale et qu'elle est censée tenir compte des préoccupations politiques de ses membres. C'est l'organe de négociation multilatéral de la communauté internationale en matière de limitation des armements, de non-prolifération et de désarmement. L'une des forces de la Conférence a été,

(M^{me} Rocca, États-Unis d'Amérique)

au fil des ans, la volonté de ses États membres – tout bien considéré – de laisser au vestiaire les désaccords politiques bilatéraux et s'atteler au travail sur les questions importantes de limitation et de non-prolifération des armements.

Or la délégation dont il est question n'a pas voulu faire de même et a, en toute conscience, choisi de mettre en péril, à des fins politiciennes, non seulement le nouveau climat qui s'est instauré cette année, mais les travaux mêmes de la Conférence. Par la volonté de cette seule délégation, la Conférence n'est pas en mesure de rendre compte à la communauté internationale du renouveau de ses activités cette année. Nous sommes empêchés de dire à la communauté internationale que nous avons accompli de réels progrès en nous rapprochant d'une reprise des négociations sur un traité visant l'interdiction des matières fissiles, dont les délégations nous paraissent être sincèrement prêtes à débattre.

Avant janvier prochain, tous les États membres devront réfléchir de très près à l'attitude qu'il convient d'adopter face à un tel comportement malencontreux et inacceptable. Notre délégation est tentée d'exercer son droit de réponse face à l'attitude et aux accusations scandaleuses de cette délégation, en rappelant par le détail comment cet État a, des décennies durant, fragilisé l'équilibre de sa région en déstabilisant ses voisins et en soutenant des organisations terroristes qui exercent ouvertement leurs activités sur son territoire et dans d'autres pays de la région, pour ne citer que deux exemples de son comportement extrême. Au lieu de cela, nous choisissons de laisser les faits parler d'eux-mêmes. Nous nous bornerons à rejeter, pour mémoire, l'attitude révoltante de cette seule délégation, dont le Gouvernement porte la responsabilité de l'incapacité de la Conférence à présenter un rapport de fond à l'Assemblée générale, cette année.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie la représentante des États-Unis d'Amérique pour sa déclaration et donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud, M. Johann Kellerman.

M. KELLERMAN (Afrique du Sud) (traduit de l'anglais): Étant donné l'heure tardive, Monsieur le Président, je vais écourter mon intervention, déjà brève, et me passer de commenter le rapport que nous avons adopté ce matin. Permettez-moi, avant toute chose, de dire combien l'Afrique du Sud vous sait gré des efforts que vous avez déployés sans relâche tout au long de la présidence slovaque de la Conférence. Votre ferme volonté d'écouter et de consulter systématiquement les délégations sera un exemple pour ma propre délégation qui va assumer la première présidence de la Conférence à la session de 2007.

L'Afrique du Sud est désireuse de continuer de coopérer avec vous pendant l'intersession. À cet égard, je signale que nous projetons de vous consulter rapidement, vous-même ainsi que les Présidents de la session de 2007, sur les moyens de progresser l'année prochaine.

En outre, nous envisageons de consulter chacun des membres de la Conférence et nous tenons prêts à explorer toutes les possibilités et options pouvant aboutir à l'établissement du document manquant, si difficile à élaborer, que l'on appelle «programme de travail». Je souhaite, à cet égard, dire que, pour des raisons purement pratiques, nous avons l'intention de mener le gros de nos consultations en marge de la session de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tiendra en octobre prochain, à New York.

(M. Kellerman, Afrique du Sud)

Pour conclure, Monsieur le Président, je tiens à vous assurer, vous et tous les membres de la Conférence, que l'Afrique du Sud est résolue à faire sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve. Est-il besoin de dire qu'une solution ne pourra être trouvée qu'avec la coopération et l'aide de tous les membres de la Conférence? Je ne puis qu'inviter toutes les délégations à aborder la session de 2007 dans un esprit d'ouverture et de compromis, de souplesse et de détermination renouvelée, pour que la Conférence puisse se remettre au travail.

Je tiens en tout dernier lieu à remercier MM. Camara et Rivasseau pour leur coopération et l'amitié qu'ils ont témoignée à ma délégation au cours de ces dernières années, et tout simplement à leur dire que mes vœux les accompagnent.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Afrique du Sud pour sa déclaration et ses paroles aimables, et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de France, M. François Rivasseau.

M. RIVASSEAU (France): Je n'avais pas prévu d'intervenir par deux fois aujourd'hui, mais les conditions dans lesquelles le rapport a été adopté m'incitent à reprendre la parole avant la fin de la séance, sur ce point précis.

Notre Conférence vient d'adopter son rapport annuel. L'exercice a été plus difficile que les années précédentes. Ce n'est pas en soi un mauvais signe, car nous avons travaillé davantage en 2006 qu'en 2005 et il est donc logique que le compte rendu de nos travaux ait été plus long à établir. Le rapport de la Conférence n'est qu'un document administratif, dont la finalité est de saisir et restituer ce que nous avons fait durant l'année. Il a pour but d'informer l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans ces conditions, ce rapport doit être une photographie fidèle de nos activités, et non une caricature de celles-ci ou une photo retouchée. Le rapport que nous venons d'adopter est bien moins détaillé, bien moins précis que vous ne l'espériez, et que nous aussi l'espérions, mais il correspond bien à une photo prise de loin. Elle est prise de très loin certes, elle est floue peut-être, avec bien peu de pixels dirait-on aujourd'hui, mais c'est une photo malgré tout, et vous devez être crédité d'un tel résultat, Monsieur le Président.

Il n'a malheureusement pas été possible d'aller plus loin dans la précision. Nous sommes tous déçus et, dans ce contexte, je reprends à mon compte les observations formulées par mon ami et collègue le représentant de l'Inde et m'y associe, mais souhaite ajouter que, comme d'autres délégations viennent d'en faire part, la délégation française a été surprise par les demandes qui lui ont été adressées, à elle et à d'autres, en guise de prix à payer pour aller plus loin dans la précision. Il m'a été demandé de dire des choses que je n'avais jamais dites, d'écrire que certains documents que j'avais présentés tel jour l'avaient été un autre jour ou dans un autre contexte, on a voulu apporter des réponses à des questions que ma délégation n'avait jamais posées, et la liste est loin d'être exhaustive.

Ma délégation a loyalement tenté de répondre à toutes ces demandes, dont certaines avaient un parfum surréaliste. Il n'a pas tenu à la France qu'un rapport plus long ne soit adopté, mais je dois dire ici mon malaise face à la démarche provocatrice qui, visant à réécrire l'histoire et à présenter les travaux de la Conférence en 2006 sous un jour bien éloigné de la réalité, a failli faire échouer l'adoption de tout rapport cette année. C'est la septième fois que je négocie un rapport à la Conférence du désarmement. Cette année, certaines bornes ont été franchies.

(M. Rivasseau, France)

Cela ne doit pas se reproduire, car il y va de la crédibilité de la Conférence. Je voudrais remercier ici tous ceux qui, dans chacun des groupes, ont réussi grâce à la concertation et à la persuasion à éviter que notre rapport n'échoue ou ne devienne une caricature.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de France pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant du Chili, M. Camilo Sanhuela.

M. SANHUELA (Chili) (traduit de l'espagnol): La délégation chilienne regrette profondément l'issue des travaux de la Conférence du désarmement à sa session de 2006. Elle est convaincue que des travaux de fond ont été menés cette année, ce qu'attestent dûment la mise en place d'une tribune commune rassemblant les six Présidents qui ont orienté la Conférence, l'instauration du mécanisme des collaborateurs de la présidence, l'adoption d'un calendrier d'activités, la tenue de débats thématiques structurés ayant trait à tous les points inscrits à l'ordre du jour, l'invitation de plusieurs experts nationaux à venir donner aux membres de la Conférence des informations sur les sujets susmentionnés, l'organisation de nombreux séminaires, la participation d'un grand nombre de représentants de haut niveau, et la présence de notre Secrétaire général qui, appréciant le climat favorable qui s'instaurait, a choisi de nous encourager à mettre en place de nouvelles modalités à l'aube d'une ère nouvelle, productive, de la Conférence.

Enfin, notre délégation souhaite vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les autres Présidents de cette année, pour votre grand dévouement. Nous avons également apprécié les efforts déployés inlassablement par le secrétariat pour nous seconder dans notre travail. Enfin, nous aimerions exprimer à MM. Camara et Rivasseau tous nos vœux de succès dans leurs nouvelles activités.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Chili pour sa déclaration, et donne la parole au représentant de la République arabe syrienne, M. Hussein Ali.

M. ALI (République arabe syrienne) (traduit de l'arabe): D'emblée, Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier vivement, ainsi que toute la délégation slovaque, pour les efforts que vous avez déployés durant votre présidence de la Conférence.

(L'orateur poursuit en français.)

Je voudrais également saluer M. Ousmane Camara, Ambassadeur du Sénégal, et M. François Rivasseau, Ambassadeur de France, et leur souhaiter de réussir dans leur nouvelles activités professionnelles.

(L'orateur reprend en arabe.)

Le 16 mars 2006, je suis intervenu devant la Conférence du désarmement pour faire part de mon sentiment sur les débats en cours de la Conférence. Nous avons l'impression, grandissante depuis début 2004, que certaines délégations recouraient à des manœuvres et jouaient sur les mots dès qu'il s'agissait d'interprétation, de règlement intérieur, de fonctions du président, notamment. Dans ma déclaration, j'ai indiqué aux délégations que, pour la Conférence, le meilleur moyen d'aller de l'avant consistait à agir dans la transparence et avec

(M. Ali, République arabe syrienne)

sincérité, et à respecter les priorités de chacun. Les manœuvres et agissements en cause se sont poursuivis, nous en sommes convaincus, mais nous avons alors déclaré que nous resterions dans l'expectative, pendant que d'autres continuaient d'afficher leur intelligence. On le sait bien, seul l'ignorant feint de ne pas entendre les autres ou pense qu'il est plus intelligent que tout autre.

Certains ont tenté de recourir à la politique de la force dans cette enceinte. Nous leur avons expliqué qu'en définitive tout serait décidé par consensus et qu'il était donc préférable de partir sur la base d'un tel consensus. Nous avons également dit que les principaux points à l'ordre du jour de notre Conférence tenaient compte des préoccupations et des intérêts de chacun ici. Certains ont fait l'erreur de considérer l'un des points comme étant plus important que les autres, simplement parce qu'il s'inscrivait dans leurs priorités. Dans mon intervention, j'ai également répété les paroles prononcées par le représentant des Pays-Bas à la séance du 31 janvier 2006, qui citait l'ancien Président des États-Unis d'Amérique, John Kennedy:

(L'orateur poursuit en anglais.)

«Nous ne pouvons pas négocier avec ceux qui disent «ce qui est à moi est à moi; ce qui est à toi est négociable».

(L'orateur reprend en arabe.)

L'adoption par la Conférence d'un rapport de procédure n'est pas une catastrophe à notre sens: bien au contraire, nous pensons qu'elle marque la renaissance de la Conférence et le retour à son mandat initial. On dit aussi que ce qui ne tue pas rend plus fort. Bien sûr, nous souhaitons que la Conférence adopte un rapport de fond rendant véritablement compte de la situation, mais certains voulaient un rapport donnant l'illusion que la situation n'était pas si mauvaise. Je regrette si ma franchise dérange certains, mais telle est bien la réalité. Peut-être devrais-je même dire:

(L'orateur reprend en anglais.)

«Le Roi est nu».

(L'orateur reprend en arabe.)

Une délégation ayant fait des commentaires susceptibles de nous être adressés, nous n'avons d'autre choix que de rappeler certains faits. Comme l'a dit cette délégation, les faits parlent d'eux-mêmes.

Nous savons tous que la délégation en question représente un grand pays, que nous respectons, et un grand peuple, pour lequel nous avons un grand respect et de l'admiration. Toutefois, elle représente aussi un pays qui s'est engagé dans une politique internationale désastreuse. Il ne se passe jamais un an ou deux sans que ce pays ne se lance dans une guerre contre un petit État pacifique au seul motif que sa conception du monde diffère. Cette délégation représente un pays qui n'a jamais renoncé aux armes ni à leur utilisation, qu'il s'agisse d'armes nucléaires, d'armes chimiques ou d'armes biologiques.

(M. Ali, République arabe syrienne)

Nous savons tous qu'aujourd'hui encore des enfants naissent avec des déformations dues à l'agent orange. Personne n'a oublié l'agent orange. En Iraq, plus d'un million d'enfants sont atteints de leucémie du fait de l'utilisation d'armes à l'uranium appauvri et d'autres sortes d'armes dont personne ne sait rien, qui ont tué froidement des enfants, avec pour seule justification que ces décès servaient des objectifs géostratégiques. Des dizaines de journalistes ont été tués de sang-froid par crainte qu'ils ne rapportent au monde la vérité. Malgré cela, le monde a appris une petite partie de la vérité et en a été choqué, choqué de ce qu'il a vu se dérouler dans les villes, dans les rues et dans les prisons d'Abou Graïb et de Guantánamo Bay.

Certes, il y a ce que tout le monde sait, et il y a ce dont nous ne connaissons qu'une infime partie. La délégation en question représente un État qui couvre les crimes commis par Israël depuis plus de cinquante ans, lui fournissant des armes et empêchant les organisations internationales de prendre des mesures contre les violations quotidiennes par Israël de toutes les lois et normes internationales. Cette délégation représente un État qui a pris l'ONU en otage et tente maintenant de faire de même avec la Conférence du désarmement.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Ces derniers jours, nous avons débattu de 1,2 million de bombes en grappe et d'obus au phosphore. Les faits parlent d'eux-mêmes. Il serait préférable que la délégation qui s'est exprimée et celle qui semble prête à le faire se taisent: elles ne font qu'empirer les choses. Ce sont des criminels de guerre, et s'il y avait une justice en ce monde, les responsables de ces deux pays auraient été inculpés aujourd'hui; peut-être même seraient-ils en prison.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la République arabe syrienne et donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie, M^{me} Caroline Millar.

M^{me} MILLAR (Australie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter et remercier les représentants de la Pologne, de la République de Corée, de la Roumanie, de la Fédération de Russie, du Sénégal et de la Slovaquie de la façon dont vous avez collectivement présidé les travaux de la Conférence du désarmement cette année, mettant de côté vos éventuelles particularités nationales pour assurer la tenue des séances les plus constructives, les plus concrètes et les plus utiles que nous ayons eues ces dernières années. J'aimerais vous féliciter en particulier, Monsieur le Président, pour le travail remarquable que vous avez accompli sur le projet de rapport de la Conférence.

L'Australie aurait pu approuver le texte que vous nous aviez présenté la semaine dernière. Nous aurions également pu accepter le projet quasi consensuel d'hier, bien qu'avec des réserves, dont je ne vais pas de nouveau faire part à la Conférence. En revanche, je tiens à faire consigner dans le compte rendu de la présente séance plénière que je suis très déçue – tant en qualité de représentante de mon pays qu'en celle de Présidente désignée de la septième Assemblée des États parties à la Convention sur les mines antipersonnel – que, même pour cette version quasi consensuelle, nous ne soyons pas parvenus à nous entendre sur une mention factuelle relative à un débat sur les mines terrestres antipersonnel; j'avais pourtant remarqué qu'il était fait une telle mention dans le rapport de 2005.

(M^{me} Millar, Australie)

Il ressortait clairement de nos débats qu'en dépit de priorités et de points de vue différents la grande majorité des délégations auraient pu accepter le texte quasi final d'hier, afin de disposer d'un rapport rendant compte des travaux constructifs et concrets menés par la Conférence du désarmement au cours de l'année écoulée. Ainsi, le rapport aurait donné une nouvelle impulsion à nos travaux sur cette même voie salubre, l'an prochain.

L'Australie s'inquiète de ce que quelques rares délégations n'ont pu accepter un rapport qui témoignait de l'importance de nos travaux tout au long de l'année. Dans un tel contexte, je veux associer ma délégation aux observations formulées il y a quelques instants par l'Ambassadeur de France au sujet des tentatives de réécrire l'histoire et de la dimension surréaliste des échanges.

Nous déplorerions qu'une telle hostilité d'un si petit nombre de délégations au sujet du rapport dénote une réticence à coopérer de façon constructive avec les autres délégations en vue de garantir des résultats tangibles l'an prochain: cela aurait pour conséquence d'entamer l'utilité de la Conférence et de l'empêcher de contribuer positivement à la sécurité internationale et au désarmement.

Enfin, j'aimerais dire au revoir à l'Ambassadeur du Sénégal, M. Camara, et à l'Ambassadeur de France, M. Rivasseau. J'ai grandement apprécié de travailler avec eux pendant les quelques mois qui se sont écoulés depuis mon arrivée à Genève, et leur souhaite à tous deux beaucoup de succès dans leurs futures activités.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie la représentante de l'Australie pour sa déclaration et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni, M. John Duncan.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais): J'aimerais me joindre à l'Ambassadrice d'Australie et remercier les Présidents de 2006, que nous connaissons désormais sous le nom des «six Présidents», ainsi que le secrétariat, pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés en vue de revitaliser la Conférence dans des circonstances souvent très difficiles et délicates. Nous vous en sommes très reconnaissants. Je voudrais aussi me joindre à mes collègues pour souhaiter bonne route aux Ambassadeurs du Sénégal et de France. En peu de temps, ils sont devenus de véritables amis, et j'ai été impressionné par la façon dont ils ont fait valoir les plus hautes traditions de la diplomatie multilatérale.

Le rapport sur lequel nous nous sommes entendus ce matin a suscité de nombreux commentaires. Peut-être n'a-t-il pas répondu à nos attentes élevées, mais il représente un strict minimum qui devrait nous permettre d'avancer. Je m'associe à ceux qui ont regretté que certains membres de la Conférence n'aient pas cherché avec nous, sérieusement ou de bonne foi, dans un effort collectif, à redynamiser la Conférence.

Je ne vais pas répéter ici ce que j'ai dit lors de la séance informelle au sujet de la nature et de l'importance exceptionnelles de cette instance au XXI^e siècle. Je noterai toutefois qu'un tel comportement est à l'opposé de celui d'autres délégations qui, malgré leurs divergences nettes et incontestables sur un certain nombre de lignes d'action, ont opté pour une attitude

(M. Duncan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

remarquablement responsable, constructive et modérée dans leurs interventions, ce dont nous les remercions.

Il nous faut cependant aller de l'avant: ce changement de représentants de pays nous fait perdre des amis et des hommes d'expérience, mais nous ouvre aussi de nouvelles perspectives, peut-être même devrais-je dire, au vu des récentes interventions, nous apporte de nouvelles conceptions et de nouvelles énergies.

Monsieur le Président, chers collègues, soyez assurés que le Royaume-Uni est bien résolu à aider tous ceux qui souhaitent revitaliser la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni pour sa déclaration et donne maintenant la parole au représentant d'Israël, M. Meir Itzhaki.

M. ITZCHAKI (Israël) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je souhaite à mon tour m'associer à tous ceux qui vous ont remercié du travail que vous avez accompli sans relâche pour tenter de rassembler tant de visions différentes en vue de nous faire adopter un rapport de fond. Nous sommes en présence d'un rapport qui, certes, n'est pas un document de fond, que nous n'étions pourtant pas loin d'adopter. Nous devons ce rapport à vos efforts et à votre direction qui inspire le respect, ainsi qu'à votre écoute des préoccupations exprimées par chacun des nombreux États ici présents, dans l'optique de les concilier. Voilà assurément un bon exemple qui, je l'espère, sera suivi par tous les présidents à venir.

Nous aimerions également nous joindre à nos collègues pour souhaiter bonne chance aux Ambassadeurs de France et du Sénégal. Nous espérons que, dans ce petit univers qu'est le monde de la diplomatie, nous aurons l'occasion de nous retrouver.

Nous regrettons aussi qu'il n'ait pas été possible d'adopter un rapport de fond. Chacun de nous sait qui est responsable d'un tel échec, et nous espérons bien qu'une telle situation ne se reproduira pas. Certaines délégations ont parlé ici de réécrire l'histoire. J'espère que certains éléments seront dûment consignés pour rappeler sans doute à la délégation syrienne quelques faits bien établis. Peut-être le représentant de la Syrie a-t-il oublié qu'Israël est un État, un État souverain, qui peut défendre sa cause. Si nous avons choisi de ne pas intervenir et de ne pas répondre aux provocations habituelles et innombrables de la délégation syrienne, c'est parce que nous n'avons pas voulu entrer dans un débat vraiment exécrable qui révélerait très exactement ce qu'est la Syrie et quelle est sa véritable nature. Peut-être la vision que le représentant de ce pays évoquait est-elle une vision qu'affectionnerait la Syrie, avec Israël absent de la Conférence, voire absent tout simplement. Nous souhaiterions rappeler à la délégation syrienne que nous sommes encore bel et bien présents, et que nous sommes toujours un État souverain et comptons bien le rester à l'avenir.

Une fois encore, il semble pour le moins étrange que la Syrie nous donne des leçons quant à notre comportement. Nous pourrions décrire ici, par le détail, des faits extrêmement intéressants concernant le comportement de ce pays. Il est donc paradoxal d'avoir à entendre la Syrie nous entretenir sur l'attitude d'autres États. Nous préférierions l'entendre nous dire ce qu'elle a fait pour contribuer à la stabilité et à la paix, plutôt que nous donner des leçons sur la défense de notre propre État.

(M. Itzhaki, Israël)

Une fois encore, nous regrettons d'en arriver là, mais espérons que tout cela ne compromettra pas l'importance et la valeur de la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant d'Israël pour sa déclaration et donne la parole à la délégation de la République arabe syrienne.

M. ALI (République arabe syrienne) (traduit de l'arabe): Honnêtement, Monsieur le Président, si je n'avais tant de respect pour la noble assemblée qui est la nôtre, j'aurais éclaté de rire en écoutant le représentant d'Israël. Les faits parlent d'eux-mêmes, et j'en ai mentionné certains hier, suite à l'article d'un journaliste israélien. La Syrie est un pays qui respecte le droit international et qui n'occupe pas le territoire de pays voisins, ne détruit pas de villes, ne tue pas d'enfants et n'utilise pas d'armes qui sont interdites au niveau international. En revanche, nous savons tous qu'Israël le fait.

Ces dernières années, la Syrie a renouvelé maintes fois son invitation à une reprise des pourparlers de paix avec Israël, et nous avons rappelé l'initiative de paix arabe adoptée à Beyrouth, en 2002, dans la perspective d'une reprise des négociations et de l'instauration d'une paix juste et globale dans la région. Toutefois, Israël a rejeté ces offres. Parallèlement, il a été dit que ce pays en avait fait ainsi sous la pression d'un autre État. Ces tout derniers jours, la Syrie a de nouveau invité Israël à reprendre les négociations, ce à quoi le Premier Ministre israélien a répondu qu'Israël disposait d'armes nouvelles qu'il n'avait pas encore employées et qu'il pourrait bien utiliser contre la Syrie. Voilà ce qu'est Israël, Monsieur le Président. Je dis cela bien que je n'aie pas véritablement besoin de le dire, étant donné ce que nous voyons tous à la télévision et lisons tous dans la presse au sujet des actes d'Israël.

Ce que commet Israël aujourd'hui ferait honte aux artisans et défenseurs du nazisme.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la République arabe syrienne et donne la parole à l'Ambassadeur de France.

M. RIVASSEAU (France): Monsieur le Président, il est permis d'aller loin dans l'invective mais, venant d'un pays qui a souffert du nazisme et appartenant à une famille qui a été touchée par lui, je tiens à protester solennellement contre la dernière phrase de mon collègue syrien. Peut-être souhaitera-t-il de lui-même qu'elle ne figure pas dans le compte rendu.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vous remercie pour votre intervention. Je donne la parole à la délégation des États-Unis d'Amérique.

M. CYNKIN (États-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais): La simple décence veut que ma délégation s'associe aux remarques formulées par l'Ambassadeur de France.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie la délégation des États-Unis et donne la parole à la délégation du Royaume-Uni.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais): Notre position est la même, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vous remercie. Avant de poursuivre, j'aimerais savoir si d'autres délégations souhaitent intervenir. Je donne la parole à la délégation allemande.

M. BRASACK (Allemagne) (traduit de l'anglais): L'Allemagne souhaite s'associer aux déclarations faites par les délégations de la France, des États-Unis et du Royaume-Uni au sujet de la dernière phrase de la délégation syrienne.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vous remercie. Je donne maintenant la parole à la délégation finlandaise.

M. KAHILUOTO (Finlande) (traduit de l'anglais): Nous souhaitons également associer la délégation finlandaise et l'Union européenne à la déclaration faite par la France.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vous remercie. Je donne la parole à la délégation syrienne.

M. ALI (République arabe syrienne) (traduit de l'arabe): Certains veulent parler des faits, et c'est ce dont je parle moi aussi. Je comprends que les Européens se sentent coupables de ce qu'ils ont fait aux Juifs. Nous sommes solidaires avec les Juifs. Les Juifs avaient l'habitude de vivre parmi les populations arabes dans les mêmes conditions que d'autres minorités religieuses.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Puis-je vous demander de conclure? Vous êtes à la Conférence du désarmement.

M. ALI (République arabe syrienne) (traduit de l'arabe): Nous sommes ici à la Conférence du désarmement, et je sais parfaitement ce que je dis, Monsieur le Président. Mon intervention va dans le bon sens.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Une fois de plus, j'en appelle à votre compréhension.

M. ALI (République arabe syrienne) (traduit de l'arabe): Je dis que les Juifs ont vécu au sein de sociétés arabes. Les Européens, non pas les arabes, ont commis des crimes contre les Juifs. Maintenant, ils tentent de couvrir les crimes d'Israël afin de se disculper de ce qu'ils ont fait aux Juifs.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Chers collègues, nous avons là un tableau fidèle de ce qu'est devenue la Conférence du désarmement. Voici la raison pour laquelle nous ne négocions pas: certains ont décidé d'entamer un débat politique, de s'écarter des questions de désarmement, et d'user de tous les arguments possibles pour accuser d'autres pays et les représentants d'autres pays.

Je vous demande de revenir à ce qui doit nous occuper à la Conférence et à l'objet de notre séance d'aujourd'hui. Je donne maintenant la parole à la délégation algérienne.

M. KHELIF (Algérie) (traduit de l'arabe): Malheureusement, une certaine agitation s'est emparée de la Conférence. On pourrait penser que l'émotion domine, et que les délégations en viennent à prononcer des paroles qu'elles n'auraient pas eues si les débats n'avaient pas débuté sur de telles bases. Alors même que nous étudions les moyens de promouvoir les travaux de la

(M. Khelif, Algérie)

Conférence, j'ose espérer que le Président entrant tiendra compte de tout cela et imposera des limites à la Conférence, de sorte que nos échanges se concentrent sur l'ordre du jour et que la Conférence ne se transforme pas en un lieu de récriminations mutuelles, ce qui ne contribuerait en rien à l'avancement de nos travaux.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Algérie et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais): Je m'associe à l'opinion exprimée par notre collègue algérien. Je me demande, à titre de motion d'ordre, s'il ne serait pas indiqué de suspendre la séance plénière pour une quinzaine de minutes puis de reprendre la séance, puisque j'ai cru remarquer qu'un certain nombre de délégations sont absentes et ne sont donc pas au courant ce qui se passe. Une brève suspension de séance me semble tout indiquée, mais je vous laisse libre d'en juger.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Y a-t-il des objections à la proposition de notre collègue? Je n'en vois aucune. Je vais donc suspendre la séance pour quinze minutes.

La séance est suspendue à 16 h 20; elle est reprise à 16 h 35.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Nous reprenons la séance plénière. Je voudrais passer aux discours d'adieu des deux collègues qui nous quittent. Je crois comprendre que la délégation algérienne souhaite intervenir. Je lui donne la parole.

M. KHELIF (Algérie): Permettez-moi d'intervenir brièvement, une nouvelle fois. Je vois que le climat était très tendu, et nous sommes désolés d'en être arrivés là, mais après les propos tenus par l'honorable représentant d'Israël, je tiens à assurer ce dernier que le droit d'Israël à l'existence n'est contesté par aucun pays arabe. Il y a d'ailleurs une proposition arabe pour la paix, fondée sur l'initiative de Beyrouth.

Si, au cours de la présente séance ou auparavant, nous avons critiqué Israël, nos critiques visaient non pas ce qu'est Israël, mais bien ce qu'il fait. Cela a été dit par la délégation algérienne ici-même et ailleurs. Je tiens à assurer Israël que la position des pays arabes n'a jamais été contre l'existence de l'État d'Israël. Cela dit, il existe des propositions arabes, des propositions de paix, et ce que nous demandons, c'est la paix globale pour toute la région.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Algérie pour sa déclaration et souhaite maintenant passer aux discours d'adieu. Avant de donner la parole à l'orateur suivant de cette partie de la séance, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage à deux figures éminentes de la Conférence du désarmement, qui vont quitter Genève sous peu pour d'autres fonctions.

L'Ambassadeur du Sénégal, M. Ousmane Camara, a apporté une contribution exceptionnelle à la Conférence, à la fois en tant que représentant de son pays et en sa qualité de Président de la Conférence. J'ai une raison toute particulière de lui rendre hommage, non seulement pour sa gentillesse et sa courtoisie à mon égard lorsque je lui ai succédé à la présidence, mais aussi pour sa participation ardente à l'initiative dite des six Présidents et

(Le Président)

son exercice actif, avisé et plein de dignité de la présidence. Je sais que sa grande réputation, méritée, n'est plus à faire dans les milieux diplomatiques du tout Genève et non pas seulement de la Conférence.

L'Ambassadeur de France, M. François Rivasseau, a lui-même gagné une réputation qui s'étend par-delà la Conférence du désarmement, notamment en tant que Président désigné de la troisième Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques. À ce poste, et en tant que représentant de la France pour les questions de désarmement, il a fait preuve d'une vive perspicacité et d'une grande ténacité.

Ces deux collègues vont assurément nous manquer.

Au nom de la Conférence et à titre personnel, j'adresse chaleureusement à MM. Camara et Rivasseau tous nos vœux de réussite dans leurs futures activités.

Je donne maintenant la parole à M. Camara.

M. CAMARA (Sénégal): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes sincères félicitations pour les efforts, la persévérance et la pondération grâce auxquels vous avez pu mener nos travaux à leur terme durant cette partie importante de la session de 2006 de la Conférence du désarmement. Je voudrais ensuite vous remercier pour les propos chaleureux que vous avez eus à mon endroit, à titre personnel et au nom de la Conférence. Je suis particulièrement reconnaissant aux représentants du Pérou, du Maroc, de l'Inde, des États-Unis d'Amérique, de l'Afrique du Sud, du Chili, de la République arabe syrienne, de l'Australie, du Royaume-Uni et d'Israël pour leurs amabilités et pour leurs vœux. En réalité, ces remerciements s'adressent à l'ensemble des collègues ici présents.

Ce n'est pas sans une pointe d'émotion que je prends aujourd'hui la parole devant cette auguste assemblée pour vous faire mes adieux au terme de mon séjour à Genève. Voici en effet quelques semaines, j'ai eu le privilège et l'honneur de présider la Conférence du désarmement qui, sans nul doute, a connu cette année des moments d'exaltation grâce aux efforts collectivement consentis pour la sortir de sa léthargie. J'en ai tiré une expérience doublement gratifiante, sur les plans professionnel et personnel. J'ai développé avec mes collègues de la plate-forme des six Présidents des relations de franche collaboration, dans un climat de confiance, qui ont permis un travail d'équipe et ont entraîné la Conférence dans une dynamique nouvelle.

La tenue de débats structurés et approfondis sur les différents points de notre ordre du jour a fait éclore une meilleure compréhension à la fois des sujets et des positions et, j'en suis sûr, elle ouvrira la voie dans un avenir que je souhaite le plus proche possible à la reprise tant attendue du travail de fond de notre assemblée. Dans un contexte aussi propice, malgré les difficultés persistantes que nous savons, le Sénégal est fier d'avoir apporté sa contribution à cet effort collectif et d'avoir participé avec l'esprit le plus constructif possible à la plate-forme des six Présidents, et il demeure attentif à toute initiative ou proposition visant à revitaliser notre Conférence et à l'engager sur la voie de la négociation.

(M. Camara, Sénégal)

J'aimerais faire quelques brèves remarques. Premièrement, la sécurité internationale, qui demeure l'objectif majeur, est l'affaire de tous, et chacun doit y apporter sa contribution. La réalisation d'un tel objectif me semble devoir reposer davantage sur la coopération et le dialogue que sur l'affrontement.

Deuxièmement, l'affaiblissement de la politique de non-prolifération, qui a commencé il y a plusieurs années déjà, est lourd de conséquences et nécessite non seulement une prise de conscience mais également une action résolue en vue de préserver l'humanité tout entière des périls qui la guettent actuellement. Dans ce contexte, le Sénégal continuera d'œuvrer inlassablement pour le renforcement du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et pour l'accélération de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler que mon pays estime que l'initiative des cinq Ambassadeurs présentée dans le document CD/1693/Rev.1 mérite aujourd'hui encore l'attention de tous les membres de la Conférence du désarmement. Je veux aussi saluer la proposition que les États-Unis d'Amérique ont faite cette année au sujet des matières fissiles.

Troisièmement, la Conférence du désarmement, qui a prouvé sa capacité à intensifier et approfondir le débat en son sein, ne devrait cependant pas continuer de travailler en vase clos, ce qui est potentiellement porteur d'affrontements dogmatiques et de prises de position figées, mais au contraire s'ouvrir à des opinions extérieures. À cet égard, les apports d'experts et de chercheurs devraient être pris en compte de manière plus systématique.

Les activités menées cette année par la Conférence du désarmement traduisent la disponibilité et la volonté de notre instance d'engager un dialogue constructif. Il reste aux membres de cette assemblée, désignée unanimement unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, à lui insuffler une véritable mystique de la négociation, qui présuppose une volonté politique, une disposition au compromis ainsi qu'un sens aigu de la mesure et de l'équilibre. Il est notable que tous les regards se tournent toujours vers la Conférence du désarmement lorsque la problématique des armes de destruction massive est invoquée, alors que les armes biologiques et chimiques sont régies par des conventions spécifiques. Il demeure incompréhensible que la Conférence du désarmement ne puisse pas avancer de manière décisive et significative dans le domaine crucial de la limitation des armements nucléaires, du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Puissent les efforts déployés cette année par la Conférence du désarmement être le prélude d'un travail de fond lors la session à venir. C'est mon vœu le plus cher au moment où je prends congé de mes éminents collègues ici assemblés, auxquels incombera la lourde tâche de poursuivre l'œuvre inachevée et de surmonter les obstacles qui ne manqueront pas de se dresser sur le difficile chemin de la négociation.

Je voudrais, avant de conclure, exprimer ma gratitude à tous les membres de la Conférence pour le soutien et le concours qu'ils m'ont apportés pendant mon séjour à Genève. Je voudrais rendre un hommage particulier aux collègues avec lesquels j'ai partagé tout au long de la session de 2006 cette expérience unique et exaltante qu'est l'initiative des six Présidents, ainsi qu'aux collaborateurs de la présidence. Je remercie également le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Sergei Ordzhonikidze, le Secrétaire général adjoint, M. Tim Caughley, MM. Jerzy Zaleski et Valère Mantels, ainsi que l'ensemble du personnel du Service de Genève du Département des affaires du désarmement, sans oublier bien entendu les interprètes.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie M. Camara pour sa déclaration et donne maintenant la parole à M. Rivasseau.

M. RIVASSEAU (France): Je voudrais débiter ma déclaration, Monsieur le Président, en vous adressant des remerciements ainsi qu'aux cinq présidents qui vous ont précédé. Je suis particulièrement ravi de voir ici l'Ambassadeur de Pologne, qui nous a tellement consultés sur le lancement de la plate-forme des six Présidents, ainsi que ses collègues, vous-même bien sûr, Monsieur le Président, mais aussi l'Ambassadeur du Sénégal, M. Camara, à qui je voudrais souhaiter tout particulièrement un plein succès – le Sénégal étant un pays qui partage avec nous tant de choses, y compris la langue, et qui nous apprend beaucoup par son expérience et sa philosophie de la vie –, MM. Loshchinin et Anton Vasiliev, qui sont ici indissociables, et l'Ambassadeur de Roumanie. Bien sûr, mes pensées vont aussi aux autres ambassadeurs qui ne sont pas présents, l'Ambassadeur de la République de Corée notamment. Je souhaite également remercier le secrétariat. Ensemble, nous avons fait du bon travail. Je voudrais vous prier de transmettre mes messages au Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Sergei Ordzhonikidze, qui était en déplacement hier et ne rentre qu'aujourd'hui, dont l'amitié et le soutien ne m'ont personnellement jamais fait défaut et que j'ai beaucoup appréciés. Hier encore, depuis Moscou, le Secrétaire général nous aidait, par des suggestions qui se sont révélées fort utiles, à finaliser nos travaux sur le rapport.

Je voudrais également remercier les interprètes que j'ai souvent martyrisés avec mon habitude d'écouter la traduction de mes paroles, ce que je ne fais pas aujourd'hui.

Je voudrais aussi saluer les collègues conseillers venus d'Inde, d'Iran et de Colombie – j'en oublie probablement –, qui quittent la Conférence en même temps que moi, leur dire combien la délégation française a apprécié la qualité de leur contribution et leur souhaiter, comme l'on dit ici, «tout de bon». Je voudrais enfin remercier tous les membres du personnel et de l'administration de l'ONU, sans lesquels nous ne pourrions travailler.

Il y a 44 ans – 44 ans seulement –, lors d'une conférence de presse, répondant à une question qu'il se posait lui-même, le général de Gaulle disait ceci: «Quelqu'un ne m'avait-il pas posé une question sur la Conférence du désarmement à Genève?». Eh oui, il y a 44 ans de cela, nous avons déjà des questions à ce sujet. Et le général de Gaulle de poursuivre: «Parce que nous ne sommes pas dans la négociation des États-Unis avec Moscou, nous ne sommes pas non plus à la Conférence de Genève. Pour le cas où vous seriez curieux, sans le dire, des raisons pour lesquelles nous n'y sommes pas, je vais vous les indiquer rapidement. Il faudrait, je crois, avoir beaucoup d'imagination ou beaucoup d'illusions pour se figurer que la présence de la France à une telle conférence y changerait grand-chose. Oh, bien sûr, nous déplorons nous aussi la prolifération des bombes et des engins dans les deux camps, mais nous ne voyons pas de raison de grossir l'aréopage qui s'y trouve, qui entend exposer des plans inconciliables et ne peut rien faire que gémir comme le chœur des vieillards dans la tragédie antique: “Inextricable difficulté! Comment en sortir?”».

Quand je me penche sur les débats que la Conférence a tenus ces sept dernières années – et la discussion sur le rapport vient encore de l'illustrer –, je constate que le commentaire du général de Gaulle demeure d'actualité. Combien de fois n'ai-je entendu gémir des aréopages entiers de collègues au sujet de l'insaisissable et fantomatique programme de travail: «Inextricable difficulté! Comment la résoudre?».

(M. Rivasseau, France)

Or nous sommes ici présents, et c'est à la suite d'un événement exceptionnel, l'accord intervenu à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, le 25 mai 1978, que la France a décidé d'occuper ce siège, ici. Comme l'a dit alors le Président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, «nous ne revendiquons pas d'autres titres à votre attention que notre attachement à la cause de la paix et notre contribution au combat pour le désarmement, illustrée par l'éloquence généreuse d'Aristide Briand avant la guerre ... La France n'entend pas monopoliser le débat, sachant bien qu'il s'agit, par nature, d'une œuvre commune à laquelle chaque État, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, devra apporter sa pierre. Il va de soi que la France apportera sa contribution à tout effort significatif qui serait décidé en faveur du désarmement, mais on ne peut pas parler du désarmement sans jeter un regard sur le monde de notre temps: Quel monde faut-il désarmer?».

Cette question est plus pertinente que jamais. Le monde a changé. Ce n'est plus le monde d'il y a 30 ans, ni même celui d'il y a 10 ans: il se caractérise par la multiplicité des défis nouveaux et la prolifération des armements de toute sorte. Si la Conférence du désarmement veut préserver sa pertinence, si elle veut conserver son intérêt, son utilité et sa légitimité, elle doit réaliser que le monde que nous devons désarmer n'est plus celui de 1978 et encore moins celui de 1962.

Ceci ne signifie aucunement que les sujets qui préoccupaient alors le monde ont tous disparu, mais il faut les compléter par des travaux sur des questions plus récentes, que nos prédécesseurs, nos anciens, ne pouvaient prévoir. Dans ce contexte nouveau, nous devons faire preuve de créativité et nous organiser selon des approches nouvelles.

La France veille à informer régulièrement la communauté internationale, et tout particulièrement la Conférence du désarmement, de l'évolution de notre réflexion sur les sujets importants pour notre instance. Elle l'a encore fait récemment, après le discours que le Président de la République a prononcé à l'Île Longue, le 19 janvier 2006.

Nous devons réaliser une nouvelle synthèse. Celle-ci n'a pu se matérialiser lors de la dernière Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dont étaient d'ailleurs absents trois États importants. Elle ne s'est pas davantage matérialisée au Sommet mondial de 2005, et n'a pas dynamisé notre réflexion sur les armes légères, menée cet été. C'est ici, au sein de cette Conférence dont la trop longue paralysie illustre le mieux la difficulté de l'exercice, c'est ici que les premiers germes de la synthèse nouvelle doivent émerger: ils peuvent se faire jour à travers le programme d'activité de cette année, à travers la confiance qui reste à reconquérir, à travers l'intérêt manifesté à nouveau par toutes les délégations – je dis bien toutes – pour une action concrète, à travers l'idée que tous les sujets et toutes les préoccupations de sécurité qui les recouvrent doivent être traités sur un pied d'égalité, de manière que chacun soit entendu, à travers, enfin, l'idée partout présente dans notre rapport – pour peu que l'on se donne la peine d'en lire les pièces jointes – qu'un sujet probablement plus légitime et plus mûr que les autres peut donner lieu à des négociations immédiates au sein de cette conférence. Nous n'en sommes qu'au tout début du chemin à parcourir.

Au moment de vous dire, non pas adieu, mais au revoir, je vous souhaite d'aller de l'avant sur cette route, en gardant à l'esprit la locution latine *ad augusta per angusta*, qui nous rappelle en peu de mots l'étroitesse des chemins qui mènent au sommet et au succès.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de France pour sa déclaration. Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur la liste pour aujourd'hui. Je vois que la délégation néerlandaise demande la parole. Je la lui donne.

M. LANDMAN (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Je me souviens parfaitement, Monsieur le Président, de cette conférence de presse donnée par le général de Gaulle en février 1962 et de la question qu'il a soulevée de lui-même, pour ainsi dire, car chacun sait qu'il était capable de réciter par cœur le texte d'une conférence de plus de trois heures, voire de signaler que certaines questions qu'il avait préparées n'avaient pas été posées.

Je suis un grand admirateur du général de Gaulle – j'ai même écrit une thèse sur certains volets de sa politique étrangère –, mais il est vrai qu'il lui est arrivé de se tromper. Ainsi, il est indéniable que la Conférence du désarmement a produit bien davantage que des plans inconciliables, et qu'elle a engendré bien plus que des plaintes et des gémissements. Il est vrai aussi qu'au cours de ces dix dernières années la Conférence a semblé s'égarer. Hier, j'ai eu parfois le sentiment que, en arrivant à s'entendre sur des éléments d'un document de fond, nous avions retrouvé le cap. Nous verrons bien ce qu'il en est, je ne veux pas m'engager ici dans un tel débat.

J'aimerais simplement dire que, parlant des perspectives d'avenir du diplomate, un dicton s'applique: «Il n'y a pas de vent favorable pour ceux qui ne savent pas où ils vont.». Je n'ai aucun doute que nos chers collègues sénégalais et français savent parfaitement où ils vont en nous quittant. Tous mes vœux les accompagnent.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas pour sa déclaration. Aucune autre délégation ne souhaitant prendre la parole, je vais faire quelques brèves observations en guise de conclusion.

Nous sommes sur le point d'achever la troisième partie de la session de 2006 de la Conférence du désarmement. Je suppose que l'on s'en souviendra comme de l'année de l'initiative des six Présidents. Lancée il y a un an par la délégation polonaise, cette initiative s'est transformée en une expérience que les autres présidents concernés se sont sentis obligés d'étoffer au cours de leur mandat, tout en y prenant un certain plaisir.

Personnellement, j'ai ressenti leur grande détermination à m'aider au cours de la phase finale des travaux de cette année. La présidence slovaque devant se poursuivre jusqu'à la fin de 2006, l'initiative des six Présidents continuera d'exister, non pas en tant qu'institution mais en tant que formation axée sur l'action, qui demeurera sous l'autorité des membres de la Conférence.

Afin de rendre cet engagement et ce sentiment du devoir plus concrets encore, nous estimons qu'il est utile de partager avec les délégations auprès de la Conférence ce que nous avons appris et éprouvé au long de la session de 2006. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous présenter un document officiel contenant nos vues, destiné à alimenter votre réflexion. Il décrit les vues des six Présidents sur ce qu'était l'état de la Conférence au début de sa session de 2006, où elle en est maintenant, et quelles sont les étapes suivantes éventuelles sur la voie de la revitalisation de la Conférence.

(Le Président)

Cela étant, ce document ne décrit pas l'état des questions examinées par la Conférence; il n'évalue pas non plus la situation ni ne jauge le consensus sur un point ou une proposition dont la Conférence est saisie; il n'énonce pas de propositions concrètes de programme de travail ou de calendrier d'activités, ni ne préjuge de décisions que la Conférence ou les présidents à venir pourraient prendre.

Comme je l'ai dit précédemment, nous vous soumettons ce document officieux pour vous donner matière à réflexion, voire pour guider les consultations intersessions et vous permettre de dresser des perspectives pour la Conférence en 2007. J'insiste toutefois sur le fait que ce qui suivra relèvera de la seule responsabilité et de la prérogative des présidents à venir, et dépendra des décisions que prendra éventuellement la Conférence.

Je l'ai déjà mentionné, les six Présidents privilégient l'action plutôt que les longs discours, et cela est spécialement vrai dans mon cas. J'en arrive donc à l'une des dernières tâches qui m'incombe, à savoir dire toute ma gratitude à ceux qui m'ont tout particulièrement prêté leur concours dans ce que j'ai pu entreprendre au cours de ces quatre dernières semaines. J'aimerais remercier les Collaborateurs de la présidence, l'Ambassadrice de Sri Lanka, M^{me} Sarala Fernando, l'Ambassadeur d'Algérie, M. Jazaïry, l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Draganov, l'Ambassadeur du Chili, M. Martabit, l'Ambassadeur d'Italie, M. Trezza, et l'Ambassadeur du Japon, M. Mine.

Notre tâche aurait été pratiquement impossible sans le professionnalisme et l'écoute attentive du secrétariat de la Conférence. Je souhaite remercier le Secrétaire général, M. Sergei Ordzhonikidze, le Secrétaire général adjoint et Directeur du Service de Genève, M. Tim Caughley, MM. Jerzy Zaleski, Valère Mantels et Tom Kono, ainsi que les autres membres du personnel du secrétariat, sans oublier les interprètes qui ont facilité la communication et la compréhension entre les délégations.

Enfin, et ce n'est pas là la moindre des choses, je voudrais remercier les représentants des États membres de la Conférence qui n'ont épargné aucun effort pour me soutenir dans mes multiples tâches. Je vous remercie infiniment et espère que, par la suite, nous pourrions marquer des progrès notables dans ce que nous entreprendrons, pour le bien non seulement de la Conférence mais aussi et surtout de l'humanité tout entière.

Nos travaux sont ainsi terminés pour aujourd'hui.

La séance est levée à 17 heures.
